

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-127 du 28 Avril 1994

chargeant Monsieur Fassassi Adam YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme de l'intérim de Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pour compter du 20 Avril 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République.

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 20 Avril 1994, Monsieur Fassassi Adam YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre du Travail, de l'emploi et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Avril 1994

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
et par délégation, le Ministre d'Etat,


Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 SGG 4 INTEAS-MCT 4 AUTRES MINISTRES 19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-